



Édito par Wily Dubos et Jean-Pierre Cocquelet

## Le devenir de notre communauté de communes

Vous avez toutes et tous lu dans les journaux nationaux et locaux que la loi ALUR du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové, la loi du 7 août loi NOTRe (nouvelle organisation des territoires ruraux) et la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ont calmement mais fortement bouleversé le territoire rural et la carte de la France apportant de grands changements d'organisations du territoire français. Nous n'échappons pas à la règle.

L'Assemblée Nationale a rétabli le seuil de **15 000 habitants pour les intercommunalités** (loi NOTRe). Notre communauté de communes (CCVCMR) de 10 400 habitants a la nécessité voire l'obligation de fusionner. Notre territoire va être réorganisé.

Qu'allons nous devenir ?

Ou bien nous trouvons 5000 habitants qui se joignent à nous ou bien notre communauté de communes rejoint une autre communauté attenante, Aÿ (Grande vallée de la Marne), Gueux (Champagne Vesle) ou Reims métropole.

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (**SDCI**), carte préfectorale réorganisant les communautés de communes du département présenté par le Préfet le 12 octobre, nous oblige à prendre une décision qui va engager l'avenir de notre commune pour les années à venir.

Souhaitons nous rejoindre sa proposition ? Intégrer un grand ensemble, la **communauté urbaine** appelée **Reims-Châlons** ? Notre communauté de communes est le trait d'union regroupant les deux agglomérations. Si nous n'intégrons pas l'axe Chalons-Reims, nous ferons, seuls, dissidence et la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale statuera sur notre positionnement en début d'année 2016.

Reims Métropole et la communauté d'agglomération de Châlons « Cités en Champagne » le souhaitent et ne demandent qu'à nous accueillir. Cette Communauté Urbaine (CU) de 71 communes ferait 301 000 habitants.

«Une communauté urbaine est un établissement public de coopération intercommunale (**EPCI**) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment à la date de sa création, un ensemble de plus de 250 000 habitants, à fiscalité propre, qui prévoit une importante intégration des communes membres, bien davantage que les communautés de communes ou les communautés d'agglomération.»

## Notre positionnement régional

Il est intéressant de faire une lecture de la création de cette nouvelle communauté urbaine à travers le prisme de la nouvelle Région, celle du **Grand Est**.

Reims Métropole n'est positionnée qu'en 5<sup>ème</sup> place après Strasbourg Eurométropole, la communauté urbaine de Nancy, Mulhouse-Alsace Agglomération et la Communauté d'agglomération de Metz métropole.

Châlons, 9<sup>ème</sup> ville en nombre d'habitants qui vient de perdre une part de ses militaires, perd aussi des fonctionnaires, conséquence de la nomination de Strasbourg capitale Régionale.

Pour exister Reims-Châlons doit «grossir» et devenir un pôle d'attraction économique, touristique, attirer les entreprises éviter la fuite des populations. L'Université et le CHU seront fort concurrencés et menacés par Metz, Nancy et Strasbourg dans le schéma du grand Est si la communauté urbaine n'existe pas.

Interrogeons-nous sur notre territoire communal, celui de **Villers-Allerand** dans 20 ans. Nous y réfléchissons déjà à travers la transformation de notre POS en PLU.

**Aujourd'hui a-t-on intérêt à aller vers le Tardenois, vers Epernay ou vers l'axe Reims-Châlons ? Où est notre intérêt ? Quel est notre bassin de vie ?**

Ces entités seront certainement à terme ou dans une nouvelle vague de réforme "contraintes" à rejoindre une grosse entité comme la communauté urbaine.

Parmi les options, nous pouvons intégrer cette communauté urbaine. C'est un pari. Mais peut-on faire un autre pari ? A-t-on vraiment la possibilité de faire autrement dans l'intérêt de la commune ?

L'attractivité économique et financière, la mobilité, la solidarité, la proximité, le développement touristique sont des **enjeux**.

La communauté urbaine se vit comme une sorte de pare-feu qui nous donnera des armes économiques et financières pour se développer, s'agrandir.

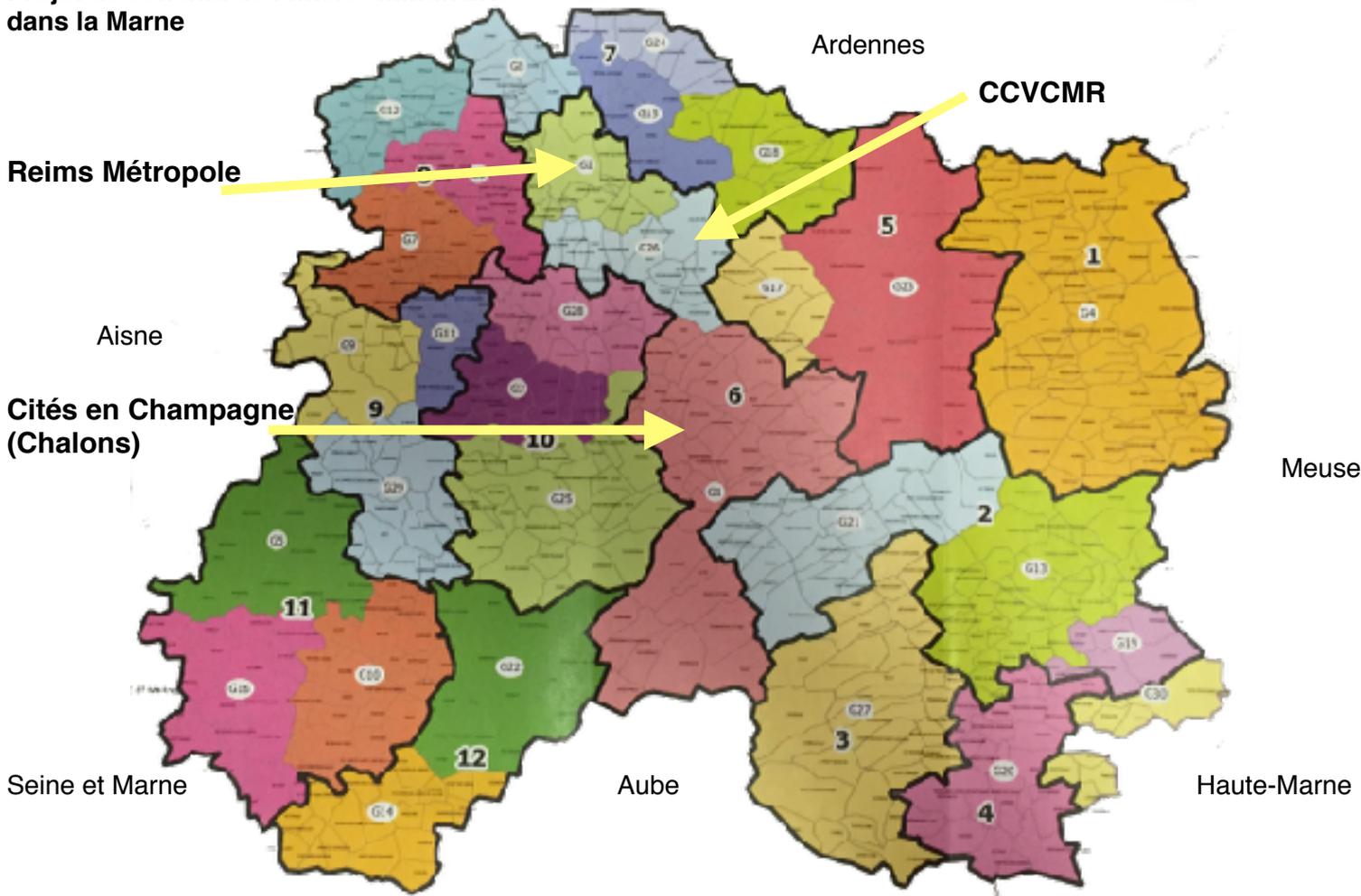
Dans tous les cas, **Monsieur le Préfet, de par la loi, sera finalement le seul décisionnaire**. Le train passe, il faut savoir parfois le prendre dit Alain Toullec. Toutes les autres communes de la Communauté de Communes Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims (CCVCMR) se positionnent déjà pour intégrer la Communauté Urbaine nouvelle.

L'échéance est proche. Nous allons devoir nous déterminer avant le mois de janvier 2016.

**Le 31 mars 2016, la décision du Préfet sera définitive.**

Rappel du calendrier :

- 12/10/2015 : Présentation du projet de Schéma Départemental de coopération intercommunale (SDCI) par le Préfet.
- Nov-Déc 2015 : transmission du projet de SCDI pour avis aux communes et EPCI concernés (2 mois pour se prononcer)
- Janv-Mars 2016 : position de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) sur la base des avis émis par les communes et EPCI. Le SDCI peut être modifié à la majorité des 2/3 des membres de la CDCI
- Avant 31/03/2015 : SDCI

Projet de schéma de l'intercommunalité  
dans la Marne

## ÉLECTIONS RÉGIONALES 6-13 DÉCEMBRE 2015

Les élections régionales permettent d'élire les membres du Conseil Régional, assemblée délibérante d'une Région. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans. Dans le cadre de la réforme territoriale, le nombre des régions a été réduit, passant ainsi de 22 à 13 régions métropolitaines. Fusionneront notamment les régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. 169 sièges seront alors à pourvoir dans notre région, 19 dans la Marne.

**Mode de scrutin :**

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin proportionnel à 2 tours, avec prime majoritaire. Les listes qui obtiennent plus de 10% des suffrages exprimés au 1er tour sont qualifiées pour le second tour. La liste qui arrive en tête au second tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Les conseillers régionaux se réuniront à Strasbourg en assemblée plénière afin d'élire le Président de Région.

Quel sera le chef-lieu des régions fusionnées ?

Pour les régions fusionnées, il faudra déterminer un nouveau chef-lieu de région (là où siège le préfet) et l'**implantation du Conseil régional**. Pour la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, l'Assemblée Nationale a déjà décidé que le chef-lieu serait **Strasbourg**. La loi prévoit que le nouveau Conseil régional se prononce, avant le 1er Juillet 2016 sur :

- le nom et le chef-lieu définitif,
- l'emplacement de l'hôtel de Région,
- les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la Région.

**La nouvelle région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine en chiffres :**

- 10 départements
- 5 548 955 habitants (8,4 % des français) dont 1 339 270 en Champagne-Ardenne
- 57 433 km<sup>2</sup> (97 hab/km<sup>2</sup>) dont 25 606 km<sup>2</sup> en Champagne-Ardenne (soit 52 hab/km<sup>2</sup>)

## QUE DEVIENT LE PROJET « ESPACE CULTUREL » ?

Comme déjà paru dans nos bulletins précédents, la commune disposait d'une salle des fêtes située au cœur du village (Rue du Voisin). Devenue obsolète en termes de sécurité et d'accessibilité - au vu des coûts d'entretien et de fonctionnement élevés - des nuisances pour le voisinage engendrées par le manque d'isolation phonique, le précédent Conseil Municipal avait pris la décision de la fermer au public.

Suite à l'acquisition de nouvelles parcelles au lieu-dit « La Fosse aux Près » la commune avait engagé une réflexion avec le Parc Régional de la Montagne de Reims, le bureau d'études ASCISTE et un cabinet d'architecte J.Ph. THOMAS, pour la construction d'une nouvelle salle des fêtes, qui aurait permis de résoudre les problèmes occasionnés par l'ancienne salle à savoir :

- Répondre aux besoins des administrés (vie associative et salle pour les manifestations).
- Offrir une salle : - Conforme à la réglementation en vigueur (RT 2012), afin d'optimiser les coûts de fonctionnements et conforme sur le plan acoustique, afin de limiter les nuisances sonores
  - Dotée d'un office en liaison froide conforme à la réglementation sanitaire.
- Développer les extérieurs, en adéquation avec l'objet de la salle, sans nuire à l'infiltration des eaux, avec un parking végétalisé de 40 places VL + BUS et un parvis.
- Accroître le rayonnement de la salle (location de la salle pour des mariages, anniversaires, évènements associatifs, réunions publiques ...) par les prestations offertes : estrade dans la salle, terrasse couverte (vin d'honneur à l'abri des intempéries...), environnement de qualité (vignes).
- Ainsi, dans sa configuration maximale, le nouvel espace de 350 m<sup>2</sup> était conçu pour accueillir des manifestations pouvant regrouper : jusqu'à 125 convives assis à table de manière confortable et une estrade de 20 m<sup>2</sup> pour une configuration mariage, 400 personnes debout avec une estrade de 30 m<sup>2</sup> pour une configuration salle d'audition.

**LE COÛT ESTIMÉ** s'élevait à 1 231 000 € TTC dont 202 000 € de TVA récupérables.

Il se décomposait en trois volets :

- L'espace Culturel lui-même : 813 000 € HT, subventionné à hauteur de 12,5 %, soit un reste à financer de 711 000 €
- La voirie de l'Espace Culturel : 87 000 € HT, subventionné à hauteur de 40 %, soit un reste à financer de 52 000 €
- L'aménagement de la rue de la Petite Barbarie: 129 000 € HT, subventionné à hauteur de 37,1 %, soit un reste à financer de 81 000 €
- L'aide parlementaire accordée s'élevait à 15 000 €

**LE FINANCEMENT DE LA COMMUNE** portait donc sur 830 000 €.

Les 200 000 € de subventions ne couvrant que 19,5% du montant global, ce qui était bien en dessous de nos attentes.

En effet :

- Malgré de nombreuses réunions, de nombreux dossiers de demandes et de relances, depuis 2012, les subventions espérées de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 325 000€ et de la Région (Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation de la Région Urbaine de Reims) 162 000€ ne nous sont

toujours pas accordées et aucun espoir nous a été laissé dans les années à venir

- L'apport initial de 370 000 € (Vente de la Crayère : 190 000€ et de l'ancienne salle des fêtes: 180 000 €) nous obligeait donc à emprunter 460 000 €.

**DANS LA SIMULATION DE PRÊT RÉALISÉ**, Cette somme a été arrondie à 500 000 €, pour supporter les aléas éventuels et les frais périphériques (déplacement aire de jeux etc. ...),

- 250 000 € sur 40 ans et 250 000 € sur 20 ans,
- Les annuités de ces emprunts auraient été de 30 000 € sur les premiers 20 ans
- Puis 11 000€ sur les 20 ans restants
- Nous devons en sus, supporter, pendant 2 ans, le financement de l'avancement de la TVA, soit 3 000€ par an pendant 2 ans.

Sur la base des autres emprunts en cours, cela donnait le résultat suivant en terme d'échéancier d'emprunts :

2015-2016 : 54 000 € / an

2017-2019 : 51 000 € / an

2020-2034 : 30 000 € / an

2035-2054 : 11 000 € / an

### EN CONCLUSION

Au cours des 2 dernières réunions de Conseil Municipal (31/08 et 05/10/2015), l'ensemble des conseillers ont estimé que les subventions reçues sont insuffisantes, le montant des emprunts trop élevé pour notre commune; ce qui affecterait tout autre projet pour de longues années, sauf à augmenter d'au moins deux points les impôts locaux. Lors du Conseil Municipal d'octobre, les 13 Conseillers, présents ou représentés, ont voté en réponse à la question de Mr le Maire:

***"Etes-vous pour la poursuite du projet ESPACE CULTUREL?"***

***Pour : 0 – Contre : 10 – Abstentions : 3***

**Compte tenu des derniers refus de subventions de l'État et de la Région, espérées pourtant depuis 3 ans, le Conseil Municipal a donc décidé, présentement, de ne pas donner suite à ce projet. Le travail réalisé pourra resservir dans des jours meilleurs .. Mais lointains ...**

*Bernard Jacquinet*

## Samedi 10 Octobre 2015 - Concert des Petites Mains Symphoniques



Samedi 10 Octobre, nous avons eu la joie de recevoir l'orchestre des petites mains symphoniques, de jeunes prodiges de très haut niveau âgés de 7 à 17 ans. Ils sont venus des quatre coins de la France, d'Allemagne, du Brésil...

Un concert exceptionnel, avec des enfants artistes, tous aussi exceptionnels, dans une église remplie de spectateurs très enthousiastes et émerveillés. Beaucoup ne s'attendaient pas à voir de tels talents en culotte courte. Les 28 enfants et les 12 familles encadrant les PMS ont été accueillis bénévolement et royalement dans des familles de Villers-Allerand qui ne sont pas prêtes d'oublier ce week-end. Eric Dufay, Chef d'orchestre et directeur artistique des PMS a souhaité offrir gracieusement, dimanche en fin de matinée, un concert aux personnes âgées de la maison de retraite de Montchenot, pour le plus grand bonheur de ceux-ci.

Beaucoup se rappelleront ce week-end chargé d'émotions. Un grand merci à lui pour le merveilleux cadeau qu'il a offert à nos personnes âgées.



L'animation du village est diversifiée : fête, feu d'artifice, patinoire, marché de Noël, carnaval, tournois de tennis, fête de la musique, course de couples, concerts, conférences, événements variés liés à ce que fait le conseil municipal des jeunes, et tout ce que je ne cite pas, réalisé par les Associations.

Les engagements sont grands, le bénévolat important. Toutes ces actions font vivre le village. Elles sont nécessaires. Nous ne sommes pas un village dortoir.

Lors du concert des « Petites Mains Symphoniques » le 10 octobre dans l'église Sainte Agathe, le public - plus de 200 personnes, dont Daniel Lagain notre ancien Maire et son épouse Nicole présents - a manifesté, par ses applaudissements, son bonheur d'être là. Il remerciait bien entendu les petits prodiges mais aussi l'organisation sous la direction de Catherine Cordier et tous les nombreux bénévoles.

L'idée circule dans notre village, prétendant que le budget de la commune perd beaucoup d'argent, en organisant ou favorisant l'organisation de toutes ces manifestations. Cette affirmation est fausse, vous le savez. Il n'en est rien. Pour paraphraser Nicolas Boileau, on pourrait dire au colporteur de fausse idée, avant que de parler, apprenez, à réfléchir.

Pour les concerts, Catherine Cordier seconde adjointe fait des choix que nous avalisons. Elle évalue les risques. Elle cherche à tout prix d'équilibrer les dépenses et les recettes. Elle favorise les habitants du village. Un concert est toujours soumis à l'affluence du public, rien n'est gagné à l'avance.

Le budget communal est là aussi pour apporter l'équilibre, si besoin est, soit par une subvention à un projet d'association ou directement si c'est le conseil municipal l'organisateur. Dans le cas des concerts, Catherine Cordier mène si bien sa barque, se dévoue tant, que nous n'avons pas besoin d'équilibrer, car le plus souvent, elle dégage du bénéfice qui retourne dans les finances du village pour une utilisation X ou Y.

Les associations gèrent chacune au mieux leur budget et souvent font beaucoup avec peu de moyens mais beaucoup de dévouement.

Cela nous conforte dans l'envie de continuer, de se remettre à l'ouvrage pour un nouveau concert l'année prochaine. Mais la forme administrative sera différente sachant que sur le plan administratif nous n'aurons plus de Régie. Le support ne sera plus la mairie mais une Association qui reste à trouver.

Wily Dubos

## 28 Mars 2015 - Carnaval - organisé conjointement par la Coopérative scolaire et La Récré



Fin Mai, le **Tennis Club** organisait son tournoi annuel. Toujours dans la bonne humeur et avec sportivité, joueuses et joueurs se sont affrontés. La victoire est revenue à Théodore Graffieaux en balles intermédiaires et à Arthus De La Bassetière en balles dures, la relève est assurée. Céline Baron a, quand à elle, conservé son titre en Simple Dames, tandis que Géraud Déchanet l'emportait sur François Grégoire en Simple Messieurs. La paire Georges et Thierry Laroche a pris le dessus sur Patrick Magu et Frédéric Courteix en Double Messieurs. Le club a clôturé cette compétition par un barbecue et un match de foot improvisé sous le soleil de Villers!!



## 6-7 Juin 2015 - 20 ans de Fête au Jardin à la Buissonnière



Précurseurs en la matière, **Marie-Laure et Guy Heidsieck** nous régalaient chaque année depuis 20 ans maintenant par la beauté de leur magnifique jardin. C'est en présence des nombreuses mains vertes bénévoles et de leurs amis, sous le son des cors de chasse de leur gendre Marc Antoine d'Aymery notamment et sous un soleil radieux, que le gâteau d'anniversaire a été apporté par leurs petites-filles. Rappelons que les fonds recueillis à cette occasion sont reversés au Secours Catholique pour ses actions en faveur des enfants.

## Vendredi 19 Juin 2015 - Villers fête la musique



Grâce à la motivation d'**artistes musiciens et chanteurs bénévoles**, la fête de la musique s'est trouvée relancée cette année à Villers. Les enfants de l'école maternelle Roger Garitan ont ouvert la soirée, sous la direction de leur chef d'orchestre-enseignante Maryvonne Leclere, puis quelques jeunes courageux ont investi le podium pour quelques titres, chantés et même joués au piano !! Catherine Cordier a sorti son accordéon pour accompagner Solenne Boulot interprétant quelques chansons du répertoire d'Édith Piaf. Et la soirée a suivi son cours, avec deux groupes, les No Name et les Sombros, incluant notamment des artistes talentueux du village, Solenne et Bernard Boulot. Le foyer des jeunes a répondu présent, pour désaltérer les chanteurs d'un soir. Cette fête de la musique s'est clôturée sous des airs de Fest Noz, rassemblant petits et grands pour une danse mémorable !!

2016 vous attend, chanteurs, musiciens, amateurs, ou confirmés, n'hésitez pas à contacter [bullesdevillers@gmail.com](mailto:bullesdevillers@gmail.com) pour vous inscrire, dès à présent, à cette soirée musicale et conviviale !!



## Un printemps avec le CAVAM : Randonnée et Course des couples

Ces 2 manifestations organisées par le CAVAM fin mai et fin juin étaient l'occasion pour les sportifs et amateurs de longue marche en forêt de se retrouver. La course par couples a, cette année, connu un grand succès, avec de nombreux participants, jouant le jeu des déguisements, sur un parcours de plus de 8 kms. N'hésitez pas à représenter Villers-Allerand pour l'édition 2016, les plus jeunes étant également attendus aux ateliers proposés par le DAC avant la course. Le CAVAM, soutenu par le DAC Reims Athlétisme, vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour des entraînements, pour les jeunes et les adultes. Renseignements et inscriptions auprès de **Christian Oswald** (par téléphone au 03.26.97.66.19 ou 06.45.48.44.55 ou par email : [alexhaas@hotmail.fr](mailto:alexhaas@hotmail.fr) - <http://dacreims.com/cavam/> )



Retour sur ...



26 Juin  
Kermesse de  
l'école maternelle  
Roger Garitan



5-6-7 septembre : Villers en fête



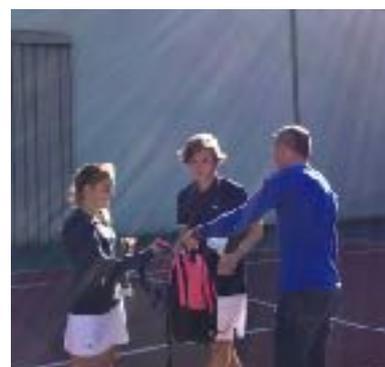
L'AMICALE DES CHIENS attire la foule



En pleine santé, le regroupement de l'Association le 12 septembre a rassemblé plus de 200 personnes avec un grand vainqueur venu de Marseille.

Les samedis attirent un nombre important de maîtres pour l'éducation de leurs chiens  
Bravo au **Président Potaufoux**, et à tous les membres bénévoles.

26-27 septembre  
Tournoi de tennis  
DOUBLE du TCVA  
La famille Laroche en  
force !!



## Retour sur ...



Depuis début septembre, les enfants de notre village peuvent enfin se retrouver pour passer un moment ensemble à glisser, grimper, sauter, bref, s'amuser en toute sécurité dans le **Parc de la Mairie**. Tout n'est certes pas terminé, des aménagements paysagers restent à mettre en oeuvre... Tous ces efforts ont été réalisés pour les enfants de Villers et forcés de constater qu'ils plaisent à ceux pour qui ce parc est destiné, pour les autres, espérons qu'ils y voient un peu de joie et d'animation apportées dans un superbe parc très peu utilisé jusqu'alors. À noter également que le terrain de foot s'est vu doté de filets dans les buts, à la demande des Jeunes Conseillers du CMJ.



L'association **Montvillers** a procédé à l'inauguration de sa nouvelle réalisation «**Déviations**», le vendredi 4 septembre 2015 en préambule à la fête patronale du village.

Les réalisations proposées à la population et aux visiteurs du village sont disposées sur un parcours ludique et décalé dans les rues et les chemins du village.

L'idée originelle a été proposée par Mireille Lamiral-Dupouy au printemps dernier et les volontaires se sont proposés pour produire tout d'abord des idées originales et décalées. Ensuite l'été a été propice à leur réalisation et leur mise en place.



Le jardin municipal pour les enfants, tout récemment réalisé, a accueilli deux installations : un Mikado géant et un parcours sportif (durable) pour Lapins (en peluche).

Une marelle peinte au sol, sur le thème de la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims, est mise à disposition de tous et en particulier de tous les enfants qui fréquentent l'école du village.

Trois panneaux de grande dimension ont été peints par une artiste proche de l'Association, Evelyne, sur des thèmes champenois et implantés à des endroits stratégiques : Les «coquelicots» sur le chemin montant au Mont Joly, proche du château de la Rosière ; Les «cornichons» évoquant les Rémois sur le chemin de la petite Barbarie après le tennis et en direction de Montchenot ; Les «grappes de raisins» sur la place des Déportés, proche de l'Eglise Sainte Agathe



Ces trois réalisations permettent aux petits et aux grands de faire une «photo souvenir», et d'être immortalisés dans un cadre inhabituel.

Un «panier percé» qui laisse échapper, billets, bigoudis et autres colifichets, a été accroché sur une branche d'un arbre de la pelouse du Prés aux Chats.

Et dans le même esprit, les arrosoirs «Il pleut des Cordes» sont venus embellir un groupe de frênes sur le chemin des Prés Bonnets, proche du Club Canin sur le chemin reliant Montchenot à Villers.

*Bernard Weiler*

Montvillers vous donne rendez vous pour les prochaines Flâneries Cérébrales, animées par Mireille Lamiral-Dupouy dès le 4 décembre prochain, à 18 heures 30 à la Mairie de Villers-Allerand.

## Une nouvelle bibliothèque à Villers



C'est l'Association **La Récré** qui gère la bibliothèque. Depuis des années, c'est le dévouement des bénévoles qui ont fait vivre le lieu. Ce dévouement continue avec des nouveaux membres, Jeanne Caruel continuant d'assurer par sa présence la bonne tenue du lieu.

Une convention a été signée avec la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims qui a décidé de donner un nouveau souffle à la bibliothèque de Villers-Allerand car la compétence « lecture » est désormais de son ressort.

La bibliothèque départementale de prêt est venue nous épauler pour la nouvelle organisation, le désherbage, dans un nouvel espace aménagé, l'ancienne salle de classe, avec un nouveau mobilier. Les livres et documents sont installés à la fois pour les adultes et les plus jeunes.

Nous vous attendons. **La bibliothèque est ouverte à toutes et à tous le vendredi à partir de 16h30 jusqu'à 18h.**

La proximité de l'école permet à tous les parents de venir accompagner leurs enfants à la fin de la classe et de les stimuler à lire. Je m'en réjouis.

De plus la Récré a prévu des animations. L'heure du conte va revenir, une autre salle, une ludothèque va être bientôt ouverte. Je souhaite ouvrir davantage le lieu, qui avec le concours de tous les membres de l'Association, que je remercie, va devenir un espace de rencontre. C'est notre souhait.

*Géraldine Gallois Présidente de La Récré*

L'association **MONTVILLERS**, Mireille Lamiral-Dupouy en compagnie de **Bernard Weiler** et **Wily Dubos** vous invitent dès à présent à noter les thèmes et dates retenus concernant le cycle des Flâneries Cérébrales 2015-2016.

La démarche :

Encore et toujours, notre démarche consiste à dénicher des talents du cru ou du coin, dont le rayonnement a crevé les frontières. Du local au global, c'est cela notre intention, en flânant pour faire connaissance avec d'autres personnages, d'autres idées, et emprunter de plaisants chemins de traverse au service de la pensée et de la culture.

La nouvelle saison :

Elle sera à l'image de notre histoire et de notre culture : éclectique ! Elle fera l'éloge de l'art du verre et du verbe, en passant par le destin d'un corps social et d'un corps physique qu'il faut savoir ménager !

Les thèmes et dates :

**1<sup>ère</sup> Flânerie - Vendredi 4 Décembre 2015** : Elle concernera René Lalique maître verrier et bijoutier de la transparence des broches comme des fontaines Avec lui nous célébrerons l'excellence de l'artisanat et le rayonnement des arts plus que Déco.

**2<sup>ème</sup> Flânerie - Vendredi 5 Février 2016** : Elle sera consacrée à Pierre-Louis Prieur dit Prieur de la Marne, acteur politique de la Convention qui mit ses qualités de juriste au service d'un "salut public" sans concession. Avec lui ce sont les années post-révolutionnaires que nous revisiterons.

**3<sup>ème</sup> Flânerie - Vendredi 18 Mars 2016** : Elle fera avec Louis de Chevigné un détour par le livre et la parole. Ses célèbres Contes rémois, nous permettront de savoir combien d'auteurs se sont inspirés de notre région, et surtout si oui ou non le champenois est un dialecte, un patois ou une langue .

**4<sup>ème</sup> Flânerie - Vendredi 3 Juin 2016** : Elle sera dédiée à Georges Hébert qui initia une méthode d'éducation physique dite naturelle, en partie expérimentée au collège d'athlètes de Reims. Dans la foulée, nous nous intéresserons à toutes les pédagogies de découverte dans les murs des classes ou en classes vertes.

## Noël Enchanté

### Dimanche 6 décembre

La Récré et la Coopérative Scolaire de Villers-Allerand Montchenot proposent pour les familles et les enfants, place des Déportés :

- **Un Marché de Noël**, géré et organisé par la Coopérative Vente d'objets de Noël, de bijoux, crêpes "maison", et de boissons chaudes...
- **Des Histoires contées**, offertes par La Récré, de 15h à 17h15 dans la nouvelle bibliothèque (1 place des déportés) avec deux comédiennes qui jouent, lisent et racontent, Sahra Otéro et Agnès Poumerol
- **Un Atelier de maquillage**, offert par La Récré 14h30-17h30 animé par Élodie Lecrocq metteur en scène. et costumière.

De plus amples informations vous seront communiquées prochainement dans vos boîtes aux lettres

### Concours de décorations de Noël 2015

Suite au succès de l'édition 2014, le Conseil Municipal des Jeunes relance cette année le concours de décorations et d'illuminations de vos maisons.

**Le jury visitera le village le soir pendant les vacances du 20 au 30 décembre 2015. Les lauréats seront connus et primés à l'occasion des traditionnels vœux du Maire.**

**Le repas des anciens** devait avoir lieu le Dimanche 29 Novembre au château de la rosière. Nous venons d'apprendre que des travaux extérieurs (tranchées, etc...) vont être entrepris début Novembre pour se terminer début Décembre. Nous ne pourrions donc avoir accès à ce site pendant la période de travaux. Nous avons pris la décision de reporter ce repas en Janvier. Une date sera définie courant Décembre.

*Le C.C.A.S.*

## Informations diverses et agenda



# CEREMONIE Du 11 NOVEMBRE 2015

Hommage  
Aux enfants de Villers-Allerand  
« Morts pour la France »



## EXPOSITION

Villers-Allerand Montchenot dans  
la Grande Guerre :  
Mobilisation, Cantonnements, réquisitions...

Cérémonie du souvenir à 11h au Monument aux Morts  
Exposition ouverte jusqu'à 17h30

à la Mairie

### Dès maintenant

Pensez à inscrire vos enfants à l'école  
**maternelle de Villers-Allerand.**

La survie de notre école dépend à  
l'évidence du nombre d'enfants dans la  
classe.

Une école reste un lieu de vie  
fondamental dans un village.



### Pour Mémoire

Les employés municipaux reçoivent  
des instructions des seuls Maire et  
Conseiller Municipal Jean-Pierre  
Berthelot.

### Radars

Vous roulez vite ! Les radars  
pédagogiques, Route de Rilly et Route  
de Montchenot vous aident à ralentir !



*Profitez-en !*

### Agenda

- Mercredi 11 novembre - 11h - Place des Déportés :  
Cérémonie commémorative
- Mercredi 11 novembre - après la cérémonie, jusque 17h30 - Mairie :  
Exposition sur la Grande Guerre par Jean-Marie Chappellet
- Vendredi 4 décembre - 18h30 - Mairie :  
Flânerie cérébrale par Mireille LAMIRAL DUPOUY (*Association Montvillers*)  
« René Lalique »
- Dimanche 6 décembre après-midi - Place des Déportés :  
Noël Enchanté (*Associations La Récré et la Coopérative Scolaire*)
- Dimanche 6 et Dimanche 13 décembre : Élections Régionales
- du 20 au 30 décembre : Concours de décorations de Noël (*C.M.J.*)

### Calendrier Chasse 2015-2016

*dans notre forêt*

- Dimanche 8 novembre 2015
- Dimanche 15 novembre 2015
- Dimanche 29 novembre 2015
- Dimanche 13 décembre 2015
- Dimanche 27 décembre 2015
- Dimanche 17 janvier 2016
- Dimanche 31 janvier 2016
- Dimanche 14 février 2016
- Dimanche 28 février 2016

## La minute détente du C.M.J

## MOTS MÊLÉS

- sources de fraîcheur l'été
- habitante de la rue de Germaine, notre « grand-mère » à tous
- cette rue a la main verte
- sans lui, pas de pain !
- lieu de rendez-vous des fines bouches
- une Sainte à Villers
- Maison communale
- fournisseur de poulet rôti le dimanche
- instituteur et résistant
- antiquités
- les chats s'y retrouvent
- septembre en est le mois
- nouvelle rue à Villers-Allerand
- artificier communal

BONUS : 6 associations communales

R H N A T I R A G R E G O R  
 D E I N T E P E T R E B I L  
 S R O J A R D I N E T M A I  
 M M F C R D O K X A B R O G  
 B A O V A G A T H E E O N S  
 S I I N N U D E T C A T E E  
 E R Y A T I E L R A Z S O G  
 N I R R I J P E E V O A F N  
 I E U I N F O A V A T C V A  
 A C E N O E T L E M A E I D  
 T S L P R U E S Y O C M J N  
 N A F R E C D N A R G E C E  
 O S R E L L I V T N O M Y V  
 F O Y E R D E S J E U N E S

## Pause Gourmande

**Pour le plaisir de vos papilles, à Villers-Allerand Montchenot :**

- Champagne Bouvier et fils  
14 rue A. Hanin - 03.26.97.62.45
- Champagne Martin Bastogne  
5 rue du trou Favelet - 03.26.97.60.73
- Champagne Prévot  
13 rue du voisin - 03.26.97.66.85
- Champagne Strauss Georgeton  
12 rue des près bonnet - 03.26.97.64.50
- Champagne Stroebel Timothée  
3 place des déportés - 03.26.07.29.50



**Restaurant Le Mont Joly**

Tous les midis du lundi au vendredi, poulet rôti à emporter le dimanche  
3 rue Alphonse Hanin

**Very Irresistible Pizza**

Pizzas à emporter tous les vendredi soirs,  
Place des Déportés


**Sacré Burger**

Burgers et Bagels tous les Jeudi soirs,  
Place des déportés

**Auberge Le Grand Cerf**

Cuisine gastronomique  
50 route nationale - Montchenot



sans oublier, notre boulanger !!

**Solutions mots mêlés :**

/ Bonus : CAVAM - TCVA - CMJ - Foyer des jeunes - Montvillers - LaRécère

Fontaines - mémécator - jardine - Tarantino - GrandCerf - Agathe - mairie - MontJoly - RogeGaritan - dépôt - pré - vendanges - liberté - Fleury